

Développement d'un outil TIC au service d'une prise en charge individuelle, sécurisée et de qualité des usagers

Dans un contexte en pleine mutation, tant en termes de métiers qu'en terme réglementaire (Geva, Serafin etc...), l' Afiph met en place le **Dossier Numérique Unique de l'Usager (DNUU)**.

Ce dossier sera accessible aux professionnels et aux usagers. Il répondra au plus près des besoins exprimés et disposera d'une ergonomie de qualité (facilité et efficacité afin d'inscrire le parcours de chaque usager).

Ce projet a pour but d'implanter le DNUU dans l'ensemble de nos établissements, de permettre à l'usager d'avoir accès à son dossier à tout instant, d'avoir un dossier qui suive la personne tout au long de son parcours, et de pouvoir harmoniser les pratiques professionnelles au sein de tous les établissements.

La mise en place du DNUU peut être faite grâce au financement du FEDER à hauteur de 518000 €



UNION EUROPÉENNE



**L'EUROPE S'ENGAGE
en région**

Auvergne-Rhône-Alpes
avec le **FEDER**